COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026

Présents : MM. MALRIEU, DUNET, MARTY, TARAYRE et BERTHOUMIEU et MMES. COFFEC, GUIRAL, GILHODES, LE COCQ et MARTY.
Absents : /
Excusés : M. CHRISTOPHE ayant donné procuration à M. DUNET.
Secrétaire de séance : Mme Hélène COFFEC.

⇨ **Approbation du procès-verbal de la séance du 25 avril 2026**

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 25 avril 2026, il n'est fait aucune remarque et celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

- **SANTÉ ENVIRONNEMENTALE AUPRÈS DE L'ARS**

Á la suite du renouvellement du Conseil Municipal lors des élections du 15 mars dernier, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) nous a demandé de désigner un référent communal en santé environnementale.

Cette personne sera l'interlocuteur privilégié de l'ARS en cas de besoin ou d'urgence sanitaire sur la commune de Galgan, et tout particulièrement dans les domaines suivants :

- ☞ Moustique tigre,
- ☞ Ambroisie,
- ☞ Chenilles processionnaires.

Suit la délibération :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de son élection du 15 mars 2026, il est nécessaire de désigner un référent communal en santé environnementale auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Celle personne sera l'interlocutrice privilégiée en cas de besoin ou d'urgence sanitaire sur la commune de GALGAN et tout particulièrement dans les domaines suivants :

- ✓ Moustique tigre,
- ✓ Ambroisie
- ✓ Chenilles processionnaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré désigne, **à l'unanimité** :

- Mme Hélène COFFEC, adjointe, comme référente moustique tigre,

- Mme Hélène COFFEC, adjointe, comme référente ambroisie,

- Mme Hélène COFFEC, adjointe, comme référente chenilles processionnaires.

- **RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code général des impôts, une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- **Du Maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.**

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale. Elle donne chaque année son avis sur les évaluations des locaux d'habitation nouveaux, recensés par l'administration fiscale.
Nous devons délibérer pour proposer une liste de 24 noms à la Directions Départementales des Finances Publiques.

<u>Suit la délibération</u> :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre des marchés publics, **il est nécessaire de créer une commission permanente d'appels d'offres qui sera composée de 3 titulaires et de 3 suppléants, Monsieur le Maire assurant le Présidence. (Président de droit de la commission).**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède au vote.

Après le vote :

- M. Yannick TARAYRE, M. Vincent BERTHOUMIEU et M. Joël MARTY sont élus membres titulaires.
- M. Loïc CHRISTOPHE, Mme Delphine GILHODES et Mme Hélène COFFEC sont élus membres suppléants.

Décision à l'unanimité

- **BUDGET PRINCIPAL DECISION MODIFICATIVE N°1**

En date du 5 mai dernier, le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Decazeville nous a adressé un mail en nous indiquant qu'il fallait faire une décision modificative pour le budget principal.

En effet, un mandat de 120.00 € a été mandaté au compte 673, chapitre 67 alors qu'aucun crédit n'a été voté au chapitre 67.

Cela est donc corrigé par la décision modificative ci-dessous :

<u>Suit la délibération</u> :

Le comptable du Centre De Gestion Comptable de Decazeville nous a indiqué qu'un mandat avait été émis au compte 673, chapitre 67 ; **<u>or, aucun crédit n'a été voté au chapitre 67. Il faut donc faire une décision modificative pour corriger cela.</u>**

Monsieur le Maire propose :

Compte	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
6281/011 Concours divers (cotisations…)	**120.00 €**	
673/67 Titres annulés (sur exercices antérieurs)		**120.00 €**

Décision votée à l'unanimité

- **TRAVAUX EN COURS**
  - *Salle des Fêtes :* **Reste à faire :**

- Travaux de finition : peinture (cadres des portes intérieures), peinture murs salle du chauffe-eau ;

- Devis mur crépis côté maison DOUZIECH signé, les travaux seront réalisés courant automne 2026 ;

- En attente de devis pour le vidéoprojecteur et l'écran ;

- En attente de devis pour le comptoir d'accueil amovible dans le hall d'entrée ;

- Et en attente de devis pour le crépi sur les trois autres côtés de la Salle des Fêtes.

- *Chemin piétonnier :*

- Travaux initialement prévus pour fin d'année 2026.

- *Extension Eclairage Public :* **Extension de l'éclairage public pour le chemin piétonnier** :

- Ajout de 6 poteaux espacés de 30 mètres environ, chaque poteau subventionné à hauteur de 350.00 € l'unité ;

- Pose d'un nouveau coffret électrique en bout de lotissement, pour alimenter ces six poteaux (raccordement par le bas du lotissement compliqué car déjà 4 poteaux branchés dessus pour une ligne prévue pour 5 poteaux maximum, d'où le risque de chute de tension) ;

- Raccordement à une minuterie, les poteaux s'éteindront donc à même temps que le village ;

Projet estimé à 16 000.00 € T.T.C.

- *Assainissement :*

Curage des lagunes prévu pour septembre 2026, le dernier curage a été réalisé en 2006 (normalement prévu tout les dix ans).

Suite à la visite de Madame MAURIN d'Aveyron Ingénierie, les lagunes restent une bonne alternative pour notre commune. Elles fonctionnent bien et les analyses sont cohérentes et viables malgré un dernier curage il y a 20 ans. Mais, il est maintenant temps de le réaliser.

☞ Travaux à prévoir :

- Etude pour l'épandage des boues et le suivi des épandages (contact pris avec la société VALDOC pour un montant de 4 956.00 €) ;

- Curage des lagunes (en attente de devis) ;

- Imperméabilisation des regards, ceinture en béton des regards à refaire (société BARDOU pour mon montant de 2 340.00 €) ;

- Epandage des boues (sur la commune) (en attente de devis).

Projet estimé à 15 000.00 €, subventionné à 50 % par l'agence de l'eau sur la partie d'épandage.

- **CREATION EMPLOI NON PERMANENT ECOLE**

Le Conseil Municipal ayant accepté d'accorder sous réserve de l'accord du CST (Comité Social Territorial), la demande de retraite progressive de Martine BOYE, occupant actuellement le poste d'ATSEM, la commune va procéder à la diffusion d'une fiche de poste pour permettre le recrutement pour la prochaine rentrée scolaire d'une ATSEM. Ce poste complètera le poste de Martine BOYE et doit permettre la transmission d'informations entre les deux agents sur le temps méridien sans perturber le repas des enfants. Ce recrutement fera l'objet d'une délibération dans le mois de juillet.

- **INAUGURATION DE LA SALLE DES FETES**

L'inauguration de la Salle des Fêtes se fera le samedi 20 juin à partir de 11h30. Un buffet avec apéritif sera servi à l'ensemble des convives. Á cette occasion, une présentation de l'équipe municipale sera faite. Des animations seront prévues (musique, château gonflables…).

- **DIVERS**

☞ Panneau Pocket :

La mairie s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, pour être au plus proche de ses habitants.

PanneauPocket est une application mobile qui nous permettra de transmettre en temps réel des alertes (arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, etc), informations officielles locales et messages de prévention mais également toute l'actualité des manifestations qui font vivre notre village et ses alentours.

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités.
Toujours présent sur son téléphone, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

N'hésitez pas à contacter la Mairie en cas de difficulté d'installation ou de demande de renseignements supplémentaires

Nicolas MALRIEU	**Benoît DUNET**	**Hélène COFFEC**
Joël MARTY	**Vincent BERTHOUMIEU**	**Loïc CHRISTOPHE**
Delphine GILHODES	**Isabelle GUIRAL**	**Gaëlle LE COCQ**
Alexia MARTY	**Yannick TARAYRE**	